

## Saison 2024/2025

### Procès-verbal de l'assemblée des délégués (AD)

Lieu : Locarno  
Date : Samedi, 14 septembre 2024  
Heure : 13h30 – 15h25  
Présidence : Freddy Oswald, vice-président STT  
Vérificatrices du scrutin : Katja Brand et Valentina Richner  
Voix : 284  
Majorité absolue : 143 voix  
Majorité 2/3 : 190 voix  
Procès-verbal : Sebastian Lauener (STT)

#### 1. Mot de bienvenu du président STT a. i.

**Freddy Oswald** (Président STT) souhaite la bienvenue aux personnes présentes à Locarno et les remercie d'être venues. Il salue le membre d'honneur présent **René Zwald** ainsi que les traductrices **Monika Korbar** et **Clarissa John**. Les membres d'honneur **Jean-Paul Jeckelmann**, **Georg Silberschmidt**, **Nicholas Imhof** et **Jean-Marc Wichser** se sont excusés.

**Raoul Gomez** (ATTT) est prié d'allumer la bougie pour un déroulement harmonieux de l'AD.

**Freddy Oswald** présente les membres du comité central **Alain Koenig**, **Urs Schärner**, **Xavier Vuissoz** et **Christian Foutrel** ainsi que **Valentina Richner** qui est aujourd'hui candidate à l'élection au CC. Par ailleurs, il remercie **Monica Midali** (Directrice STT) pour la préparation de l'AD ainsi que **Daniel Burren** et **Sebastian Lauener** (collaborateurs de l'office central) pour leur soutien sur place.

**Freddy Oswald** présente les présidents des associations régionales : **Jean-Pascal Stancu** (AGTT), **Dimitri Rebetz** (ANJTT), **Philippe von Beust** (AVVF), **Heinz Mathys** (MTTV) et **Markus Steinmann** (OTTV). **Jordi Gomez** (ATTT) est absent et se fait remplacer par **Raoul Gomez** (ATTT), **Franco Fontana** représente le NWTTV. Aucune représentation du TTVI n'est actuellement présente. Par ailleurs, la Commission JA/A est représentée par sa présidente **Katja Brand**.

Une minute de silence est ensuite respectée pour toutes les personnes décédées dernièrement.

**Katja Brand** et **Valentina Richner** sont nommées scrutatrices. Les présences sont vérifiées.

#### Vérification des voix :

AGTT : 29	ANJTT : 16	ATTT : 9	AVVF : 60
MTTV : 52	NWTTV : 20	OTTV : 93	TTVI : 0
Membres du CC : 4	Présidents d'honneur : 0	Membres d'honneur : 1	

Total : 284 (majorité absolue : 143 / majorité 2/3 : 190 / majorité 3/4 : 213)

**Freddy Oswald** explique que l'AD peut délibérer valablement et remercie les personnes présentes à l'avance pour leur collaboration constructive. L'invitation et les documents y relatifs ont été envoyés dans les délais et l'AD est officiellement ouverte.

#### 2. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

Le procès-verbal de la dernière AD du 23 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité sans aucune remarque et des remerciements sont adressés à son auteur.

### 3. Approbation du procès-verbal du CC

**Freddy Oswald** précise que les rapports annuels ont été publiés sur le site internet et qu'ils peuvent donc être consultés. Il fait remarquer que dans son rapport, le nom de Claude Diethelm est mentionné. Il a par conséquent un droit de réponse qu'il fera valoir ultérieurement.

**L'assemblée des délégués approuve les rapports annuels du comité central à l'unanimité.**

### 4. Examen des rapports de la Commission de contrôle de gestion, de la Commission de recours et de la Ligue nationale

**Freddy Oswald** commence en précisant que les rapports susmentionnés ont également été publiés sur le site internet. Ils ne nécessitent aucune approbation mais simplement un examen par l'AD.

**L'assemblée des délégués accepte les rapports sans aucune remarque.**

### 5. Approbation des comptes et prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

**Freddy Oswald** présente les comptes de résultat de la saison écoulée qui ont été établis par **Monica Midali** en respectant les directives SwissGAP 2021. Les comptes de résultat sont également publiés sur le site internet.

**Monica Midali** explique que la majorité des recettes se compose de cotisations des membres (licences, cotisations des clubs) et, dans une moindre mesure, de contributions des pouvoirs publics. Au niveau des licences, on constate un développement très réjouissant, globalement, on compte plus de licences qu'en 2015/16. En ce qui concerne les recettes budgétisées, il y a eu des écarts plus importants que d'habitude, par exemple concernant les fonds des centres d'entraînement. Ceux-ci sont toutefois directement redistribués et ce point n'est finalement pas trop pertinent. Les dépenses effectuées pour les collaborateurs et les entraîneurs représentent environ 50% des dépenses. Environ 25% ont été dépensés dans les domaines du sport de la relève et du sport d'élite. Les dépenses sont assez conformes au budget, au niveau du sport d'élite, on constate des dépenses légèrement supérieures. Dans le rapport annuel, il y a eu un point «Projets» pour CHF 25'000 – ce montant a été accordé par Swiss Olympic. Dans ce contexte, la mise en œuvre de certains points au niveau de l'éthique est toutefois encore en suspens et le montant a par conséquent été intégré dans le budget pour la saison 2024/25. Une remarque concernant le développement futur : depuis environ 5 ans, le budget est similaire/identique malgré l'augmentation des coûts. À moyen terme, il faudra avoir plus de recettes, autrement, on risque de devoir adapter les prestations. Les rapports de l'organe de révision concernant les comptes de résultat peuvent être consultés sur le site internet.

**Heinz Mathys** (MTTV) demande pourquoi on retrouve un montant de près de CHF 31'000 désigné comme «Paquet de stabilisation Covid» alors qu'en 2022/23, il n'y a pas eu de tel montant.

**Monica Midali** explique que le paquet de revitalisation a été accordé par Swiss Olympic seulement en décembre 2023. C'est pour cette raison que ce point figure de nouveau au budget 2023/24 et 2024/25 – la revitalisation permet de financer par exemple le logiciel de tournoi «TTT-Organizer» qui devrait faciliter l'organisation de tournois pour les clubs ainsi que tous les autres projets du paquet de revitalisation.

**Freddy Oswald** souligne que le rapport de l'organe de révision confirme le travail sérieux de Monica Midali – même si le rapport de l'organe de révision n'est pas soumis au vote.

**L'assemblée des délégués approuve les comptes annuels à l'unanimité.**

### 6. Décharge du CC, de la Commission de contrôle de gestion, de l'organe de révision et de la Commission de recours

**L'assemblée des délégués donne décharge au Comité central, à la Commission de contrôle de gestion, à l'organe de révision et à la Commission de recours à l'unanimité et en bloc.**

### 7. Approbation des lignes directrices

**Freddy Oswald** explique que la stratégie 2024-28 a été définie, publiée et approuvée au printemps 2024. La stratégie est basée sur les lignes directrices qui ont été, jusqu'à présent très détaillées, longues et non condensées. Sous la direction de Swiss Olympic et de différentes personnes de STT (collaborateurs, fonctionnaires, sportifs d'élite, entraîneurs nationaux), les lignes directrices ont été révisées. Il a été renoncé à organiser une AD extraordinaire pour l'approbation des lignes directrices. C'est pour cette raison qu'elles sont soumises au vote seulement aujourd'hui.

La vidéo réalisée et présentée par **Monica Midali** souligne les différents aspects de notre sport qui ont été les piliers des lignes directrices et qui constituent la base de la nouvelle stratégie.

**L'assemblée des délégués approuve les lignes directrices à l'unanimité.**

#### **8. Approbation des modifications des statuts**

**Freddy Oswald** rappelle en introduction que l'approbation des modifications des statuts nécessite une majorité 2/3 et donc 190 voix. La modification proposée par le Comité central concerne l'article 3.2.8 et devrait permettre à STT d'introduire une co-présidence. En introduction, il faut souligner qu'au sein du CC, il y a beaucoup de travail et qu'une grande partie de ce travail est effectué par le président. Pour un traitement professionnel et rapide, Freddy Oswald a investi le temps correspondant à un poste à temps partiel d'environ 40% au cours de ces derniers 18 mois, et cela pour une indemnisation de CHF 2'000 par année. Pour les personnes qui exercent une activité professionnelle, cela n'est pratiquement pas possible. C'est pour cette raison que cette proposition clairvoyante devrait permettre à l'avenir de répartir les tâches de la présidence sur deux personnes. Il y a une année, la proposition a été refusée en raison d'une formulation imprécise et parce que la question du pouvoir de décision en cas d'égalité des voix n'a pas été réglée. Dans la nouvelle proposition, on en tient désormais compte.

**Philippe von Beust** (AVVF) trouve qu'il n'est pas très respectueux vis-à-vis des délégués de soumettre la proposition très peu modifiée une nouvelle fois après seulement une année. Une fédération nationale devrait avoir une personne qui gère tous les travaux en tant que président vers l'extérieur et en interne. Que se passerait-il si deux présidents refusaient la coopération ? Il ne comprend pas non plus la nécessité de modifier les statuts puisque la question d'une co-présidence ne se pose même pas actuellement. Le cas échéant, un président peut déléguer des tâches de manière à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir une co-présidence.

**Freddy Oswald** explique que STT n'avait pas de président pendant une année et que dans certaines situations, le comité central aurait été reconnaissant si deux personnes avaient assumé la fonction de président et qu'au moins une des deux était restée active. Dans une démocratie – et donc aussi au sein du comité central – il est par ailleurs normal que l'on ne partage pas toujours le même avis. La proposition définirait qu'en cas d'avis divergents, le pouvoir de décision revient au co-président qui dirige la séance. La représentation vers l'extérieur fonctionne aussi avec les fédérations qui ont une co-présidence : il arrive souvent que l'on se présente à deux sans aucun problème. Si un président a un empêchement, il serait par ailleurs déjà clair qui le remplace.

**Philippe von Beust** (AVVF) fait remarquer que dans un tel cas, le vice-président occupe en général temporairement cette fonction.

**Freddy Oswald** répond que celui-ci doit encore vouloir le faire.

**Jean-Pascal Stancu** (AGTT) estime également qu'il n'est pas nécessaire d'introduire une co-présidence. En se basant sur sa propre expérience, il peut confirmer que le président de STT a effectivement beaucoup de travail. Il ne pense toutefois pas qu'une double occupation de la fonction serait plus efficace, mais que cela compliquerait plutôt les procédures.

**Urs Schärer** souligne qu'il s'agit aussi d'envoyer un signe vers l'extérieur et pour l'avenir. Afin de simplifier une organisation moderne, il faudrait aussi pouvoir accepter une co-présidence. Actuellement, on n'en a pas besoin parce que Freddy Oswald et les autres membres du CC travaillent énormément. Mais il s'agit d'un signe progressif et cela pourrait, à l'avenir, permettre de trouver plus facilement des personnes qui peuvent occuper cette fonction.

**Cédric Doutaz** (AGTT) : Au sein de l'association régionale, nous parlons également de l'avenir – le comité doit être professionnalisé, il ne devrait plus y avoir uniquement des bénévoles, mais plutôt des collaborateurs qui touchent un salaire. Deux présidents compliqueraient cette professionnalisation et les processus au sein de l'organisation.

**L'assemblée des délégués rejette la proposition de modification des statuts de l'article 3.2.8 nécessitant une majorité 2/3 avec 177 oui contre 107 non.**

#### **9. Approbation du règlement de la Commission de contrôle de gestion**

**Freddy Oswald** ouvre ce point en soulignant que le document a été publié sur le site internet.

**Markus Steinmann** (OTTV) fait remarquer que le document a été marqué comme ébauche et que lors de l'AD de l'OTTV, il a été décidé qu'il n'est pas possible d'approuver une ébauche. Il faudrait présenter un document définitif.

**Monica Midali** précise qu'il s'agit du document définitif et que seul le nom du fichier pourrait prêter à confusion.

**Markus Steinmann** (OTTV) demande qu'à l'avenir, on ne mette plus le terme «ébauche» dans le nom du fichier/document afin que les choses soient claires.

**Heinz Mathys** (MTTV) demande si la désignation de l'article 8 «Secret de fonction» n'est pas mal choisie et s'il faudrait peut-être plutôt mettre «Confidentialité au sein de la commission». La violation du secret de fonction est une infraction poursuivie d'office.

**Xavier Vuissoz** explique qu'au niveau du contenu, il s'agit de garder la discrétion et que dans le cas présent, la désignation peut être utilisée telle quelle.

**L'AD approuve le règlement de la Commission de contrôle de gestion à l'unanimité.**

#### **10. Élection de nouveaux membres du CC**

**Freddy Oswald** présente les candidats : élu il y a deux ans, Urs Schärrier se présente heureusement à la réélection.

**L'AD réélit Urs Schärrier à l'unanimité et avec des applaudissements comme membre du CC.**

**Freddy Oswald** présente Valentina Richner qui a participé aux séances du CC depuis le mois de janvier 2024 sans droit de vote. Elle peut s'appuyer sur une expérience dans la branche du tourisme et parle plusieurs langues.

**L'AD élit Valentina Richner à l'unanimité et avec des applaudissements comme membre du CC.**

#### **11. Élection du président**

**Freddy Oswald** commence par quelques mots concernant sa personne : lors de l'AD il y a une année, il a repris la fonction de président a.i. et il remercie le comité central ainsi que Monica Midali et l'office central pour le soutien durant cette période. Comme objectif pour le prochain mandat, il souhaite maintenir un certain calme et de la continuité au sein de la direction de la fédération. Il serait heureux si les délégués lui accordaient leur confiance en l'élisant.

**Philippe von Beust** (AVVF) explique qu'il a déjà eu la chance de collaborer étroitement avec Freddy Oswald dans le cadre du Top16 Cup à Montreux et qu'il pense que c'est un excellent choix de l'élire comme président STT.

**Xavier Vuissoz** ne peut que rejoindre cet avis – le travail au sein du comité central bénéficie fortement de son style de direction efficace.

**Xavier Vuissoz** dirige le vote qui suit.

**L'AD élit Freddy Oswald à l'unanimité et avec des applaudissements comme président (à l'exception d'une abstention par Freddy Oswald lui-même).**

#### **12. Élection des membres de la Commission de contrôle de gestion**

**Freddy Oswald** explique que Miriam Blessing qui a été membre de la Commission de contrôle de gestion jusqu'à présent se présente à la réélection.

**L'AD réélit Miriam Blessing à l'unanimité et avec des applaudissements comme membre de la CCG.**

**Freddy Oswald** présente le nouveau candidat Hansueli Gerber et lui passe la parole.

**Hansueli Gerber** présente des extraits succincts de sa carrière. Beaucoup le connaîtront comme ancien membre du comité central. Il a également été président du MTTV pendant de longues années et finalement aussi chef des finances du MTTV. Il avait refusé une fois une demande de rejoindre la CCG parce qu'il était encore engagé au sein du MTTV. Après avoir remis ces fonctions, il voudrait volontiers exploiter sa longue expérience en matière de tennis de table au sein de la direction et dans le domaine des finances.

**Jean-Pascal Stancu** soutient la candidature de Hansueli Gerber qui a toujours travaillé de manière très constructive au sein du comité central et au sein du directoire du comité central.

**L'AD élit Hansueli Gerber à l'unanimité et avec des applaudissements comme membre de la CCG.**

#### **13. Élection des membres de la Commission de recours**

**Freddy Oswald** explique que le mandat dure deux ans et que tous les membres de la Commission de recours sont encore élus jusqu'en 2025. Il n'y a pas de nouvelles candidatures.

#### **14. Élection de l'organe de révision sur proposition de la Commission de contrôle de gestion**

**Freddy Oswald** se réfère aux recommandations de la CCG qui propose une nouvelle fois d'élire la Von Graffenried Treuhand AG comme organe de révision puisque les expériences sont positives jusqu'à présent.

**L'assemblée des délégués élit l'organe de révision Von Graffenried Treuhand AG à l'unanimité et avec des applaudissements.**

#### **15. Nomination des membres d'honneur**

**Freddy Oswald** explique en introduction que la nomination de membres d'honneur nécessite la majorité 3/4. Peter Stettler de Bâle a été proposé comme membre d'honneur. Pendant de longues années, il a été arbitre et juge-arbitre ainsi que directeur de tournoi qui a fait partie des premiers à développer un logiciel pour l'organisation.

En tant que présidente de la Commission JA/A, **Katja Brand** évoque le travail de Peter Stettler avec qui elle a disputé de nombreux tournois en Suisse ou à l'étranger. Pendant toute sa vie, il s'est engagé pour le tennis de table et il a fait un grand travail. Les arbitres ne sont en général pas particulièrement estimés et on enverrait certainement un bon signal en accueillant pour une fois un arbitre ou un juge-arbitre parmi les membres d'honneur de STT. Peut-être que cela motiverait d'autres à s'engager pour notre sport en tant qu'arbitre.

**L'assemblée des délégués décide avec 283 oui et une abstention de nommer Peter Stettler comme membre d'honneur. Cette décision est suivie d'applaudissements.**

**Freddy Oswald** précise que la deuxième demande de nomination d'un membre d'honneur concernant Jean-Pascal Stancu de l'AGTT a été retirée officiellement et qu'il n'y a par conséquent pas d'autre vote.

#### **16. Approbation d'autres propositions**

Aucune autre proposition n'a été soumise. Une entrée en matière nécessiterait la majorité 2/3, mais personne de l'assemblée ne demande la parole.

#### **17. Divers**

**Paolo Beltraminelli** (président de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport) exprime ses remerciements pour l'invitation et présente les différentes activités de la FSES. Elle remplace le Sport-Toto et soutient l'encouragement du sport organisé avec des recettes réalisées avec les loteries. La FSES a trois partenaires principaux avec une convention de prestations : 88% des fonds sont versés à Swiss Olympic, 8% à la Fédération suisse de football et 4% à la Swiss Ice Hockey Federation, qui génèrent des recettes p.ex. grâce à des paris. Actuellement, une proposition est en cours d'élaboration qui devra être approuvée par les cantons concernant le montant des bénéfices nets de la Loterie Romande et de Swisslos qui seront mis à disposition pour l'encouragement du sport national au cours des quatre prochaines années.

**Amol Ming et le TTVI rejoignent l'assemblée. Le nouveau total des voix est de 313.**

**Freddy Oswald** informe qu'en été 2025, il y aura deux démissions au niveau de la Commission statuts et règlement sportif. STT est à la recherche de personnes chevronnées qui pourraient succéder à Jean-Marc Wichser et Indre Jain.

**Freddy Oswald** explique brièvement qu'en ce qui concerne le cas ITTF contre STT, celui-ci est considéré comme officiellement clos par le comité central. Il est regrettable qu'il n'ait pas été possible de récupérer une partie de l'amende que STT a dû payer en approchant les responsables. Il a toutefois été possible d'engager Georg Silberschmidt afin qu'il continue à s'impliquer au sein du comité d'organisation du Top16 Cup à Montreux. STT a ainsi la possibilité de compenser le montant.

**Freddy Oswald** remercie les autres membres du CC qui s'engagent à diriger la fédération avec succès ainsi que les fonctionnaires des associations et des clubs qui s'engagent inlassablement pour le sport. Il adresse également des remerciements au club de tennis de table Locarno et à Elisa Langwieser pour le soutien lors de l'organisation de l'assemblée des délégués.



**Dimitri Rebetez** (ANJTT) demande s'il est désormais possible de donner décharge à Pascal Giroud puisque le cas avec l'ITTF est clos.

**Freddy Oswald** explique qu'aucune proposition dans ce sens n'a été soumise. Si une telle proposition est soumise, elle pourra, le cas échéant, être traitée en septembre 2025.

**Philippe von Beust** (AVVF) rappelle le Top16 Cup à Montreux qui aura lieu du 20 au 23 février 2025. Il y aura désormais deux jours de qualification le jeudi et le vendredi. Il remercie Freddy Oswald pour son grand engagement pour le tournoi et STT.

**Philippe von Beust** (AVVF) demande quelle est la position de STT concernant les candidats à la présidence de l'ETTU.

**Freddy Oswald** répond que le comité central soutient le candidat portugais Pedro Moura. Il a remporté à plusieurs reprises les championnats nationaux et assume la fonction de président de la fédération portugaise depuis de longues années et, depuis une année, la fonction de «acting president» de l'ETTU. Moura a élaboré un concept présentant l'avenir de l'ETTU. Par ailleurs, il soutient le Top16 Cup. Son adversaire hongrois Imre Kovačić vient du domaine de la santé et dirige la fédération hongroise depuis un peu plus d'une année. Il parle seulement anglais et il n'y a pas de concept écrit disponible.


**Freddy Oswald** remercie tous pour la participation et se réjouit de les retrouver la prochaine fois.

**Raoul Gomez** éteint la bougie et **Freddy Oswald** clôt l'AD.

#### Prochaine AD

La prochaine assemblée des délégués aura probablement lieu le **27 septembre 2025**.

Pour le procès-verbal :



**Swiss Table Tennis**

Administration, secrétariat STTL, LN et NWTTV

Sebastian Lauener

Va à :

Site internet STT